



CHIMIE ENRICHISSEMENT



Orano CE

Le 30 janvier 2024

Les Délégués syndicaux centraux CGT- FO-CFDT Orano CE

A Monsieur LURIN Directeur de la société Orano CE
A Monsieur BECT directeur de l'établissement de Malvési
A Monsieur TURBAULT directeur de l'établissement du TRICASTIN
A Monsieur MIODOWSKI DRH RS Orano CE

Objet : Reconduction du 5 février au 12 février 2024 du préavis de grève reconductible du 26 janvier au 4 février 2024

Messieurs,

Les syndicats CGT - FO - CFDT de la société ORANO Chimie Enrichissement vous informent de la reconduction du préavis de grève reconductible déposé le 12 janvier 2024.

Nos revendications :

- Augmentation générale de 3,7% pour tous les salariés assortie d'une augmentation minimum de 120 euros

Recevez, Messieurs, nos sincères salutations.

Pour la CGT Orano CE

Pour FO Orano CE

Pour la CFDT Orano CE

Vincent Morgan de Rivery

David Lampin

Christophe Jeangerard